

Meeting international Solidaires

Trop peu de participant-e-s, à ce meeting qui a permis de marquer la volonté de Solidaires de :



- **Comprendre la crise, d'où elle vient, ce qu'elle signifie**, avec Michel Husson d'**ATTAC**
- **Soutenir les luttes de tous les travailleurs/ses**, avec Djiby Sy, porte parole Solidaires des **grévistés sans-papiers de Man-BTP**
- **Construire un syndicalisme internationaliste**, avec Alex Gordon de **R.M.T. (Grande Bretagne)** et Angel Bosqued de la **CGT d'Espagne**,
- **Proposer un syndicalisme de lutte, unitaire, indépendant**, avec Annick Coupé pour l'**Union syndicale Solidaires**.

Sud Banques dénonce les pratiques illicites de prêt de main d'œuvre

La sous-traitance est une pratique utilisée par les patrons pour abaisser les coûts salariaux, diviser les travailleurs/ses, et instaurer ainsi la spirale infernale du dumping social. Ces dernières années, le gouvernement a accédé aux demandes du patronat d'alléger fortement les droits des salarié-e-s repris dans le Code du travail ; mais il demeure quelques principes quant au **prêt de main d'œuvre illicite, toujours illégal**.

A travers l'exemple de la Société Générale, **SUD Banques met en exergue l'explosion du nombre de salarié-e-s utilisé-e-s avec des contrats précaires, et les manœuvres des directions d'entreprise qui mettent en place des stratégies pour détourner la loi**. Un syndicalisme qui rassemble les travailleurs/ses quel que soit leur statut est indispensable pour résister à ces attaques.

Commission Emploi de Solidaires : bientôt des tracts à diffuser !

La commission a décidé de publier une **série de tracts sur « la crise » : les milliards injectés - les paradis fiscaux - le système bancaire – l'articulation crise financière/crise économique – les licenciements – les politiques de relance**.

A intégrer dans l'activité des Solidaires locaux... Et pour avoir du matériel élaboré plus collectivement encore, chaque organisation peut renforcer la commission, dont la prochaine réunion est fixée au 5 janvier après midi.

SUD-Rail et la FUTSP défendent le service public

La fédération SUD-Rail et la **Fédération des Usagers des Transports et des Services Publics (FUTSP)** réagissent ensemble à la casse du service public ferroviaire. Un **tract commun** est réalisé, destiné à être **diffusé aux usagers** ; des **conférences de presse unitaires** peuvent être organisées dans les régions. **Une initiative à relayer par les Solidaires locaux !**



Industrie : agir, pour ne pas payer leur crise !

Avec la Construction, le Bâtiment, l'Intérim, **le secteur de l'industrie et notamment de l'automobile est un des plus touchés par « la crise » du système capitaliste**. Les « plans sociaux » (licenciements !) commencent à se multiplier, le chômage technique devient la règle.

Les équipes syndicales de Solidaires Industrie luttent pied à pied, pour éviter que les travailleurs/ses ne paient cette crise dont ils/elles ne sont responsables. La résistance au cas par cas est nécessaire, mais elle ne permettra pas d'aller au-delà « d'arrangements » qui ne remettent pas en cause la logique de fond (utilisation des congés payés ou paiement partiel durant les périodes de chômage technique). **Solidaires, mais aussi des syndicats CGT, revendiquent « pas de perte de salaire à cause de leur crise »**. **Les convergences syndicales nécessaires se réaliseront-elles ? Solidaires Industrie y est favorable**.

Congés bonifiés pour les agents des DOM-TOM de la fonction publique

Face aux **remises en cause du droit aux congés bonifiés**, CGT, FSU, Solidaires, CFTC organise une **manifestation le 11 décembre**, à Paris. Celle-ci partira du mémorial pour l'abolition de l'esclavage (Luxembourg), et se rendra devant le ministère de l'Outre-mer.

« Service public de l'emploi » : salariés et chômeurs dans le collimateur.

La grève du 1^{er} décembre a été très massivement suivie par le personnel de l'ANPE. Avec près de 70% de grévistes et la moitié des agences fermées dans de nombreuses régions, il s'agit du plus cinglant message adressé par les personnels, dont un grand nombre de cadres, à la Direction de l'ANPE, depuis sa création en 1967. Mais le gouvernement garde le cap : il entend bien que la fusion ANPE/UNEDIC soit une réalité au 1^{er} janvier. **La encore, se pose la question d'une suite à ce mouvement, pour peser réellement, gagner.**

Au-delà des revendications de la plateforme intersyndicale en termes d'effectifs, d'amélioration des conditions de travail et de revalorisations salariales, la grande majorité des agents s'oppose à la casse du service public et à une fusion qui accentue pressions, coercition et contrôles abusifs des usagers demandeurs d'emploi. **En pleine aggravation d'une crise économique sans précédent, cette fusion coûte des millions à la collectivité, alors que dans cette période d'augmentation exceptionnelle des inscriptions, les fonds doivent pouvoir être redistribués aux privé-e-s d'emploi.** Il est urgent de stopper tous les dispositifs de maltraitance des chômeurs. Cela doit être une priorité absolue.

La négociation sur la **nouvelle convention UNEDIC** passe inaperçue, tout comme celle sur la formation... alors que ces deux dossiers sont cruciaux. **Le régime d'indemnisation des intermittent-e-s du spectacle** va de nouveau être remis en cause. **Des sujets sur lesquels Solidaires doit mener campagne, car la lutte contre la précarité est une de nos priorités.**

Délocalisé-e-s, délocalisables : actions, le 13 décembre

La présidence de la République et le gouvernement entendent procéder à des délocalisations importantes de services et de personnels –soit quelque 5000 agents– et organise la fermeture massive d'établissements de proximité qui s'inscrivent dans la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Sous prétexte de modernisation, ces mesures, menées à la hussarde, ne visent en fait qu'à mettre en cause des missions publiques et à imposer partout la loi de la concurrence la plus effrénée. En outre, ces projets vont à l'opposé d'un véritable aménagement équilibré du territoire.

Les agents concernés seront évidemment touchés de plein fouet par ces démantèlements, tant dans leurs conditions de travail que dans leur vie personnelle. Mais au bout du compte c'est bien aussi la population toute entière qui sera frappée par la grave et profonde détérioration du service public rendu. Ces projets régressifs participent aussi de la politique à l'œuvre s'agissant de la suppression drastique d'emplois et à la remise en cause tous azimuts des missions de la Fonction publique. **Solidaires, CGT, FSU appellent les personnels à participer massivement aux initiatives et manifestations décidées dans l'unité la plus large, le samedi 13 décembre en particulier à Paris et à Toulouse.** En nous rassemblant et en convergeant ce jour là, nous construirons ensemble une nouvelle étape du mouvement nécessaire pour arrêter ces mauvais coups et promouvoir d'autres réformes, véritablement porteuses de progrès pour toutes et tous.

Fonction Publique : des ministres méprisants et contents d'eux

Les Ministres de la Fonction publique viennent de s'adresser à tous les agents de l'Etat pour se féliciter de leur politique salariale. **Alors que le pouvoir d'achat des agents de l'Etat** (fonctionnaires comme non titulaires) **a baissé de 9% depuis 2000**, l'adresse des ministres ne peut être prise que comme une **provocation supplémentaire.**

L'Union syndicale Solidaires s'est insurgée contre la mise en place de mesures qui individualisent la rémunération pour mieux faire rentrer les agents en concurrence. Tout cela se fait dans un projet de dynamitage de la Fonction publique, pour détruire le statut et les services publics. L'Union syndicale Solidaires continue à revendiquer des mesures générales sur le point d'indice, et particulièrement une valeur du point porté à 5 euros et l'attribution immédiate de 65 points d'indices pour tous. Solidaires demande immédiatement à pouvoir s'adresser à tous les agents destinataires de la lettre ministérielle. **Nous devons faire converger les luttes en cours dans la Fonction publique et de mobiliser l'ensemble des personnels.**



Caisses d'Epargne : après la grève du 28 novembre ?

La grève du 28 novembre, à l'appel de 8 syndicats dont SUD Caisses d'Epargne, a été bien suivie, malgré les menaces de répression envers les grévistes exercées par une partie de la hiérarchie. La direction a revu ses propositions salariales, mais cela demeure bien insuffisant. Pour SUD Caisses d'Epargne, il faut une suite à ce mouvement...

Contre la répression, appel à solidarité financière de SUD Etudiant

Printemps 2006 en février, les premières manifs s'organisent contre le CPE. Durant l'occupation de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, de la peinture est lancée contre la façade. Cinq types sans brassard, foncent alors dans la manifestation et arrêtent un camarade qu'ils disent avoir reconnu comme l'auteur des actes. Arrêté à 18 heures, ce n'est que le lendemain matin qu'on lui précise les motifs d'accusation : violences volontaires sur deux agents, rébellion et dégradation de matériels. Il passera en comparution immédiate à 17h le lendemain. Malgré les déclarations contradictoires de la police et le fait que notre camarade n'a jamais reconnu les faits, il est condamné à 80 heures de Travaux d'Intérêts Généraux, 3 mois de sursis et 150 euros de dommages et intérêts, demandés et obtenus par un des deux policiers. Les TIG effectués et les 150 euros versés, on aurait pu croire que ça s'arrêterait là.

Mi-septembre 2008, soit deux ans et demie après les faits, notre camarade reçoit une lettre du FGTI (Fond de garantie des victimes de terrorisme et d'infractions) lui réclamant 3250 euros en remboursement des dommages et intérêts du deuxième agent de police.

Celui-ci, muni d'un certificat médical daté du 20 décembre 2007 (20 mois après les faits), a demandé auprès de la CIVI (Commission d'indemnisation des victimes d'infraction) le 24 avril 2007 un dédommagement des violences subies. La CIVI vérifie que la victime a bien subi un préjudice – ici c'est le jugement de la comparution immédiate. Elle demande

alors à l'organisme payeur (FGTI) d'évaluer et de payer le préjudice. Le FGTI fait une proposition en présence de la victime (**mais sans la présence de l'accusé**) et, s'il y a accord, la CIVI homologue la proposition. Dès lors, et alors que le copain n'a eu aucun moment ni la possibilité de comparaître, ni celle de contester la réalité et le montant du préjudice, le FGTI verse la somme et se retourne contre le camarade. S'il ne signe pas d'engagement de paiement, le FGTI peut directement lui envoyer les huissiers. **Il n'y a pas eu d'erreur judiciaire : la loi prévoit que les procédures d'indemnisation de la CIVI se passent exactement ainsi, et n'offre aucune possibilité de recours contre ce genre de décision.**

C'est le premier cas de manifestant à qui on réclame ainsi de l'argent pour participation à un mouvement social. Sachant que le délai pour saisir la CIVI est de trois ans après la condamnation, on peut s'inquiéter d'un élargissement de cette procédure de répression à retardement, qui offre l'avantage pour les policiers d'empêcher les personnes qu'ils accusent de contester quoi que ce soit. **L'État s'est doté d'un appareil répressif énorme dont la CIVI fait partie, ce qui est nouveau c'est qu'il commence à l'utiliser.** La CIVI a d'abord été créée pour indemniser les victimes du terrorisme et d'agressions graves. Depuis, la liste des infractions s'est allongée: des voitures brûlées à tous les délits liés aux manifestations, **curieusement les préjudices liés à l'amiante ont été expressément retirés de cette liste.**

Pour soutenir financièrement : Fédération SUD Etudiant 25-27 rue des Envierges 75020 Paris.
sud-etudiant@sud-etudiant.org

Appel intersyndicale Fonction Publique

Six organisations de la Fonction Publique (CGT, CFDT, CFTC, FSU, Solidaires, UNSA) publient un appel unitaire : ... Dans la période de récession sévère qui nous attend, les valeurs de l'intérêt général et du service public auxquelles la population est attachée doivent l'emporter sur l'appât du gain et la satisfaction des intérêts de quelques-uns. Les moyens mobilisés pour sauver le système bancaire, 360 milliards dont 40 en dépenses immédiates infirment la théorie d'un état en quasi-faillite même si cette somme vient encore alourdir la dette publique. La nécessité d'amortir le choc financier par une politique de relance et de soutien à la consommation légitime la revendication d'une action publique forte. Pourtant le Ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique continue à mettre au pain sec et à l'eau claire les services publics et leurs personnels, il persévère dans sa politique de destruction massive des emplois ; il remet en cause le champ des services publics dépendant de l'Etat et met à mal les finances des collectivités territoriales.

Quand le chômage s'envole, peut-on accepter que l'Etat « dégraisse » massivement sans se soucier d'aggraver les difficultés sur le marché de l'emploi. Et sans s'interroger sur l'impact que ces suppressions d'emplois auront sur la qualité du service public ?

... cette période de crise va exiger une relance de la consommation qui passe par des augmentations salariales ; que l'envolée du chômage rend nécessaire de développer l'emploi public pour assurer l'efficacité des services publics et pour combattre la précarité ; que le ralentissement de l'activité économique impose d'investir dans un secteur public rénové et porteur de justice sociale et de développer la présence des services publics dans les territoires.

... **Nous refusons de nouveaux sacrifices, dont la première victime est la population toute entière.** Nous réitérons notre exigence de négociation qui permette d'avancer véritablement. Nous sommes décidés à soutenir et à développer les mobilisations qui se multiplient dans les services publics autour des questions de salaires, d'emplois, de restructurations, et à prendre nos responsabilités pour les faire converger, dès le début 2009, si le gouvernement ne répond pas. Ce sont là les demandes raisonnables et légitimes de salariés soucieux de la qualité du service public et de son avenir. Nous appelons le gouvernement à prendre la mesure des besoins et des attentes et à faire des choix à la hauteur des enjeux de la période.